



## DÉCLARATION DE L'UNSA ÉDUCATION

Au CTSD du 29 juin 2020

Le CTSD d'aujourd'hui a pour ordre du jour les mesures d'ajustement de la carte scolaire. Une carte scolaire qui au mois de février n'a pas convaincu les représentants des personnels que nous sommes. Comment parler d'équité du territoire quand des écarts conséquents subsistent dans le nombre d'élèves par classe entre divers établissements.

De plus, la crise sanitaire est venue frapper de plein fouet notre pays et cela a mis en exergue la nécessité de donner plus à notre école.

Cela nous mène à la notion des moyens, qui même s'ils ont été augmentés cette année pour notre département, reste une problématique majeure pour l'école, de la maternelle au lycée. Ce sont bien les spécificités du tissu d'écoles et d'établissements qui sont en jeu à l'avenir. Un tissu majoritairement rural de petites structures disséminées, qui apportent aux aindinois de la proximité de service public et leur évitent parfois des problèmes de mobilité. Au delà des postes créés, il faut ensuite avoir la voilure de personnels pour les couvrir sans faire appel aux personnels contractuels. Le nombre de places au concours, certes augmenté récemment, ne couvrira visiblement pas nationalement les besoins. Gageons que pour notre département, même si le nombre de personnels stagiaires avancé remonte significativement cette année, la phase de mobilité actuelle des inéats/exéats puisse nous préserver d'un manque d'enseignants. C'est pour cela que l'Unsa demande le recours conséquent aux listes complémentaires du concours de CRPE.

A la prochaine rentrée, si l'état sanitaire du pays n'autorise pas le retour de tous les élèves, a il serait alors malsain de laisser croire que cette mesure est possible alors que les conditions matérielles seraient un obstacle insurmontable.

A moyen terme, l'Unsa Education demande:

- \* une préparation de la rentrée de septembre 2020 avec la présentation en CHSCT de protocoles sanitaires adaptés à plusieurs niveaux de circulation du virus et à l'âge des élèves.
- \* l'utilisation des vacances d'été pour adapter quand cela est possible les infrastructures scolaires aux différents protocoles sanitaires envisagés.
- \* le renforcement des moyens humains pour aider les directeurs d'école et l'accompagnement des élèves.
- \* une méthode de gestion de nos dirigeants plus respectueuses des personnels et de leurs représentants.

Le dialogue social est un des éléments d'une démocratie vivante. Traiter par un mépris, même poli, la contribution des fonctionnaires et des corps intermédiaires au fonctionnement d'une société est un choix dangereux. Nous souhaitons que notre gouvernement, et notre ministère en particulier, sortent du marketing populiste qu'ils prétendent combattre et retrouvent la raison et la voie du progrès démocratique.

Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque et Julie Cauzard pour l'UNSA Education 01